

Participants

Sylvain ADAM : Rectorat

Laurent BLANCHET : CGT

Sylvain BORDE : Préfecture (SGAR)

Clarisse DAUTREY : Région Normandie

Mikaël DE CAMBOURG : U2P

Pascal DUFOUR : U2P

Christine FARA : DREETS

Guillaume FOLLEA : CARIF-OREF

Xavier FONTAINE : Rectorat

Corinne GOILLOT : Préfecture (SGAR)

Sarah HARDY : Région : Normandie

Matthieu JACOTOT : Medef

Dominique JAQUOT : FO

Nejib KAROUI : CFTC

Michèle LAILLER BEAULIEU : DREETS

Alexandre LEBARBEY : CGT

Denis LEBOUCHER : Agende de l'orientation

Roseline LEMARCHAND : U2P Normandie

David MARGUERITTE : Région Normandie

Grégory MATIAS : CFE-CGC

Jean-Luc MICHEL : CFDT

Alain PINDARD : DRAAF

Michaël THIENPONT : Région Normandie

Séverine TOUCHARD : Medef

Jean-Baptiste TRIOREAU : Région Normandie

Olivier VARTERESSIAN : Medef

Excusés

Julie BARENTON – GUILLAS : Région

Bertrand DENIAU : Région

Paul FARGUES : CFE-CGC

Guillaume GRAVIER : CGT

Guy LOUIDIERE : CPME

Didier MAGNIER : Rectorat

Marc MILLET : Région

Rodolphe THOMAS : Région

Ordre du jour

1. Approbation du relevé du Bureau du 18 mars 2024
2. Point d'information sur les commissions Crefop (co-présidents) et groupes de travail (pilotes)
3. Point d'information sur les signatures du CPRDFOP et du SRFSS
4. Point d'information sur le séminaire Engagement Compétences 2050 des 17 et 18 juin 2024
5. Présentation par la Région
 - a. Du rapport 2023 sur la politique régionale apprentissage
 - b. De l'évolution du règlement d'intervention apprentissage pour mise en cohérence avec le CPRDFOP
6. Concertation sur l'actualisation de la liste des métiers en tension (cf. arrêté du 1^{er} avril 2021 relatif à la délivrance des autorisations de travail aux étrangers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne)
7. Point d'information sur le Réseau pour l'emploi, le comité régional pour l'emploi et les comités départementaux pour l'emploi
8. Point d'information sur le recrutement de l'animateur (trice) Crefop
9. Divers :
 - a. Observatoire prospectif régional et cellule technique prospective : programmation d'un retour d'information au bureau du Crefop de la rentrée 2024

Introduction par Michèle LAILLER-BEAULIEU.

1. Approbation du relevé du Bureau du 18 mars 2024

Approbation par vote électronique ultérieurement.

2. Point d'information sur les commissions Crefop (co-présidents) et groupes de travail (pilotes)

Commission formation

Présentation du groupe de travail sur la carte des formations : les séances du groupe ont donné lieu à une présentation de la méthode d'élaboration de la carte des formations (arrêté ministériel), de la méthode d'analyse et des process d'échanges d'information et de réflexion entre la Région et le Rectorat. Quatre secteurs à fort enjeux ont été repérés : industrie, sanitaire et social, transport et BTP.

Le groupe de travail a fait émerger quatre propositions :

- ▶ Retour des acteurs économiques sur la nouvelle méthode de réflexion via un questionnaire
- ▶ Métiers du tertiaire (activités transversales) : définition du périmètre et sollicitation des partenaires sociaux interprofessionnels dans le processus de réflexion pour approfondir l'analyse de ces métiers
- ▶ Renforcer l'information des partenaires sociaux du Crefop et allonger le délai de consultation considéré trop court en l'état. Le groupe de travail propose l'organisation d'une réunion technique spécifique en septembre ou octobre de chaque année pour échanger sur les projets d'ouverture / fermeture. L'enjeu est de prendre le temps de préparer le bureau du Crefop qui donne son avis sur la carte des formations vers le mois de novembre
- ▶ Etoffer le partenariat autour de l'élaboration de la carte des formations : insister sur les branches définies comme prioritaires par la Région et le Rectorat et identifier les acteurs économiques les plus pertinents pour les phases de consultation des branches et travailler sur les besoins d'emplois et les stratégies relatives aux transition

Il y a une volonté partagée de la Région et du Rectorat de travailler à l'amélioration du processus.

La carte des formations étant un sujet transversal qui peut intéresser les autres commissions, une proposition est faite de resserrer les liens entre le monde économique et les financeurs pour affiner au plus près les besoins en compétences.

Commission Orientation

Un groupe de travail sur les stages de seconde doit se réunir à trois reprises avec pour objectif une coordination optimale entre les différents acteurs (entreprises, Rectorat, Région, Agence). Un suivi du nombre de conventions signées au fil de l'eau est fait par le Rectorat et un courrier à l'en-tête de l'Agence a été adressé aux EPCI pour mobilisation.

Des échanges avec l'Agence sont en cours sur les outils et les pratiques (guides d'accueil, parcours mixtes et multi-branches). Une réflexion est menée sur les freins : la problématique des stages est la même que celle de l'emploi, avec un manque d'attractivité.

La prochaine réunion du groupe de travail se tiendra début juillet 2024.

Un groupe de travail sur l'évaluation du CEP est à venir.

Le Rectorat annonce qu'environ 60 % de stages sont concrétisés à ce jour et que la performance de tous les acteurs est à souligner. On devrait arriver à 70 % de taux de stage (pour mémoire 24 000 jeunes concernés). Il s'agit d'ouvrir le champ des possibles et redonner de l'ambition.

Les membres de la commission soulignent l'intérêt et la belle opportunité des stages et saluent le travail fourni et la bonne méthode de travail mise en œuvre. Le Carif-Oref est félicité pour son secrétariat.

Passée la période de mise en œuvre qui s'est faite dans des temps contraints, il est demandé de travailler à une analyse qualitative des stages pour mieux appréhender leur efficacité et leur bénéfice, le rapport à l'entreprise, notamment concernant des publics ses quartiers populaires ou ruraux : quel rapport aux entreprises ? Un retour qualitatif des chefs d'établissements est également préconisé.

Il est enfin rappelé que la problématique des stages ne concerne pas que les stages de seconde, mais aussi les stages pendant les vacances scolaires, les stages de troisièmes, les stages dans les filières supérieures (ex. BTS) et qu'il faut inscrire dans les travaux la totalité de la réflexion. La problématique des stages est un axe du Cprdfop.

Commission emploi insertion

Trois priorités sont dévolues à la commission :

- L'emploi protégé et le passage vers l'emploi
- Recruter demain et les enjeux de transformation des entreprises
- L'insertion des seniors

La dernière séance en date s'est réunie début juin 2024 et a mobilisé 17 participants, avec une présentation des travaux du groupe de travail animé par la Région sur les seniors et la présentation de la stratégie France Travail.

Les participants se sont interrogés sur l'articulation entre les travaux de cette commission et l'intégration du Comité régional pour l'emploi (CRE) dans le Crefop. Il a été proposé de changer le nom de la commission à la suite d'une consultation de ses membres.

Le bureau rappelle que les commissions du Crefop sont maintenues en l'état et que France Travail ne saurait être le sujet de la commission emploi.

Sur la thématique des seniors, le bureau rappelle la nécessité de ne pas traiter que de la problématique de l'insertion mais également de celle de l'emploi. Une enquête auprès des entreprises pour aider à bien définir les attentes par rapport aux emplois de demain pourrait être menée. La problématique du tutorat très importante. En outre, le groupe de travail

animé par la Région doit être bien articulé avec les travaux de la commission, probablement autour de deux ou trois thèmes spécifiques.

Un point de vigilance est posé concernant le champ du handicap en rappelant que le passage de l'emploi protégé à l'emploi peut constituer un point d'entrée sur le sujet. Des dispositions sur le handicap figurent dans la loi Plein emploi.

La Région rappelle l'expérimentation sur le dispositif Génération Compétence avec l'enjeu de l'intégration des actions au bénéfice des seniors dans le droit commun. La réflexion est en cours pour une offre de service en 2026 dans une logique de sas.

Groupe Illettrisme

Le groupe est constitué des partenaires sociaux, du Centre ressources illettrisme et alphabétisation du Carif-Oref, de la chargée de mission de l'Anlci et des représentants Etat et Région.

Plusieurs points à l'ordre du jour :

- Rappel des définitions
- Rappel du bilan du PRPLI
- Retour sur l'étude de l'Insee
- Présentation des structures et de leur périmètre d'intervention

Un travail de réflexion est à engager sur les grandes priorités et sur une feuille de route.

La réunion du prochain groupe de travail aura lieu début juillet et sera avec une fréquence mensuelle à partir de la rentrée 2024.

3. Point d'information sur les signatures du CPRDFOP et du SRFSS

CF. Michaël Thienpont

Signatures administratives en cours.

4. Point d'information sur le séminaire Engagement Compétences 2050 des 17 et 18 juin 2024

- 460 personnes inscrites sur les deux jours
- 32 ateliers
- Une centaine d'intervenants
- Ouverture Région et Etat
- Proposition de fermeture par les partenaires sociaux

Il n'est pas prévu d'actes pour capitaliser les échanges des deux journées, beaucoup de choses seront partagées sur place, mais il y aura dans chaque atelier un représentant de la Région (animateur territorial) en capacité de faire remonter les échanges.

Les membres du bureau rappellent l'enjeu de la relation avec les branches professionnelles et les réalités de terrain.

5. Présentation par la Région

- a. Du rapport 2023 sur la politique régionale apprentissage
 - ▶ *Fonds de soutien pour l'accompagnement projets (500 000 euros) réduit de 36 % (annonce nationale)*
 - ▶ *Investissement : 16 millions d'euros en 2023 (à usage surtout de travaux)*
 - ▶ *Assemblée de l'apprentissage : 17 juin 2024*
- b. De l'évolution du règlement d'intervention apprentissage pour mise en cohérence avec le CPRDFOP

Il est précisé que des demandes de financement engageant des montants très élevés n'ont pas été suivies d'effet.

Les membres partenaires sociaux indiquent qu'ils n'ont pas été associés à l'Assemblée de l'apprentissage.

6. Concertation sur l'actualisation de la liste des métiers en tension (cf. arrêté du 1er avril 2021 relatif à la délivrance des autorisations de travail aux étrangers non ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne)

Cf. présentation Sylvain Borde

Cette liste procède de la loi immigration, article 27 sur l'autorisation exceptionnelle de séjour accordée par les préfets de département. Par courrier, le Ministre du travail demande son actualisation.

Un retour est attendu d'ici le 24 juin 2024 et un temps de restitution est prévu pour procéder aux arbitrages.

7. Point d'information sur le Réseau pour l'emploi, le comité régional pour l'emploi et les comités départementaux pour l'emploi

Le décret est passé en conseil d'Etat mais non encore publié.

Gouvernance des comités et périmètres :

Les trois zonages d'intervention sont la région, le département et les arrondissements avec une division de l'arrondissement de Dieppe et un projet de partition sur l'arrondissement de Coutances. Les EPCI ne sont pas dans la gouvernance mais dans le décret.

- ▶ Les comités locaux (arrondissements) seront co-présidés par l'Etat et le Conseil Régional avec une vice-présidence du département. La gouvernance est fixée par le décret mais ce sont les sous-préfets qui fixeront la liste de la composition des partenaires. Les partenaires sociaux ont le statut d'invité. Possibilité de créer des commissions dédiées aux bénéficiaires du RSA
- ▶ Les comités départementaux : les partenaires sociaux sont membres de droit
- ▶ Le comité régional : les partenaires sociaux sont membres de droit. Il devient une commission du Crefop. Les commissions sont maintenues (avec changement de nom pour la commission 3 Emploi et insertion) et ont un objectif d'analyse pour alimenter le bureau. Le règlement intérieur du Crefop sera ajusté pour prendre en compte les dispositions du décret

8. Point d'information sur le recrutement de l'animateur (trice) Crefop

Le financement est prévu pour 1 an, le recrutement est à relancer (Carif-Oref).

Il est rappelé l'importance du poste pour garantir la fluidité de l'organisation générale des commissions et des interrogations sont exprimées quant à l'attractivité du poste eu égard à ses conditions (contrat d'un an à 80 %).

9. Divers

Programmation d'un retour d'information sur l'observatoire prospectif régional et la cellule technique prospective au bureau du Crefop de la rentrée 2024.

Prochain bureau du Crefop

28 octobre 2024